86 - JUILLET 2014

feuille de chou

Journal gratuit à l'attention des habitants et des amoureux de Sainte-Aulde et de ses hameaux (Les Davids, Caumont, Chamoust, Moitiébard, Pisseloup, La Bordette et La Porte Ferrée).

14 juillet 2014 Rendez-vous e terrain de spor









SOMMAIRE

- La fin du contrat triennal p. 3
- Danger sur les bords de Marne P. 3
- Les rythmes scolaires à Sainte-Aulde p. 4
- Des nouvelles de la vie de l'école p. 5
- Du nouveau à la CCPF p. 6
- L'agenda p. 8

Le mot du maire

Les travaux de la rue de Chamoust sont terminés.



C'était une vaste entreprise qui a permis de sécuriser pour plusieurs années cette voirie devenue fort dangereuse. Il restera à respecter le 50 km/h de limitation de la vitesse (voir p. 3)!

Le dynamisme de l'école ne faiblit pas comme en atteste son actualité (voir p. 5). Côté rythmes scolaires, la municipalité ne pourra assurer à la rentrée prochaine qu'une garderie (prise en charge par la commune) (voir p. 4).

Et puis, il y a les changements intervenus à la communauté de communes où 78 % des conseillers m'ont élu à la présidence pour 6 années. Les enjeux y sont importants puisque les communes se voient progressivement contraintes (par la baisse de leurs moyens financiers ou imposé par l'État) de déléguer leurs compétences aux intercommunalités. Elles v gagneront en services accrus et en efficacité. Bon été à tous et rendez-vous le 14 juillet pour le casse-

Gérard GEIST



croûte campagnard.

QUOI DE NEUF AU CONSEIL MUNICIPAL?

Lors de sa séance du 28 avril, le conseil municipal a décidé à l'unanimité :

- d'élire les membres du CCAS (voir article ci-dessous) ;
- d'élire les membres de la commission des impôts proposés aux services fiscaux.

Lors de sa séance du 4 juillet, le conseil municipal a décidé à l'unanimité:

- d'acheter le logiciel e.magnus (logiciel comptable) et d'engager les formations pour réaliser la dématérialisation des actes administratifs avant le 1^{er} janvier 2015;
- de renouveler le contrat avec la SACPA (chenil prenant en charge les animaux divagants ou dangereux);
- d'accepter l'augmentation des tarifs du fournisseur de la cantine scolaire « Armor cuisine »;
- de n'augmenter les tarifs de cantine que dans la limite de l'augmentation du fournisseur;
- de nommer un « conseiller défense » ;
- de modifier les horaires du temps de travail des agents techniques:
- de demander le soutien financier des réserves parlementaires pour l'acquisition d'une classe mobile (11 ordinateurs pour l'école).

LE NOUVEAU CCAS A ÉTÉ ÉLU

Lors de sa séance du 28 avril, le conseil municipal a installé le nouveau centre communal d'action sociale (CCAS). Il est composé de 4 membres du conseil municipal : Patricia BOYER, Brigitte COTTRAY, Nicole MAGUERESSE et Francis THOMINET et de 4 membres citoyens de la commune: Laurence CHENAUD, Brigitte GELDOF,

Mairie

10 rue du bourg 77260 SAINTE-AŬLDE Tél.: 01 60 23 65 16 Fax: 01 60 23 59 36 mairie@sainte-aulde.fr www.sainte-aulde.fr

Directeur de la publication :

Gérard GEIST Maquette et impression en interne.

Heures d'ouverture de la mairie Lundi, mardi et mercredi : 9 h - 12 h Vendredi : 14 h – 17 h.

Permanence du maire Tous les mardis de 15 h à 17 h. ou sur rendez-vous.

Permanence des adjoints au maire Evelyne Pascard: le lundi de 10 h à 12 h. Francis Thominet: le mercredi de 10 h à 12 h. Nicole Magueresse: le vendredi de 14 h à 16 h.

Les documents officiels, circulaires et autres textes réglementaires sont consultables en mairie par toute personne qui le souhaite.

Florence MARIAS Christiane TEULADE.

Aussitôt élu, 1e

CCAS s'est mis au travail en votant les comptes administratif et de gestion 2013, ainsi que le budget prévisionnel 2014 : 7 424 € composé de 5 424 € d'excédent et de 2 000 € de subvention de la commune. Pour mémoire, les n° de téléphone du CCAS (appels confidentiels): 06 13 17 20 66 ou 06 26 23 03 88.

LA DOTATION DE **FONCTIONNEMENT** BAISSE

Les mesures gouvernementales actuelles visant à faire contribuer les communes à l'effort général de réduction des dépenses a fait passer la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat

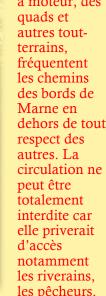
à la commune de Sainte-Aulde de 82 523 € (en 2013) à 72 772 € (en 2014), soit - 9%.

PRIORITÉ

AUX PIÉTONS

RESPECTONS **LES PROMENEURS ET LES RIVERAINS SUR LES BORDS DE MARNE**

De plus en plus fréquemment, des véhicules à moteur, des quads et autres toutterrains, fréquentent les chemins des bords de Marne en dehors de tout respect des autres. La circulation ne peut être totalement interdite car elle priverait d'accès notamment les riverains, les pêcheurs. En revanche, il est



au pas. Comment peut-on ne pas se soucier des parents en promenade avec leurs jeunes enfants, des vélos, des piétons et des résidences environnantes qui déplorent en continu des nuisances sonores, très sonores. Des panneaux supplémentaires vont été installés donnant priorité aux piétons. Des procès verbaux seront dressés par voie numérisée pour délit

pris sur le vif.

IMPÉRATIF de rouler

ATTENTION : FERMETURE DE LA MAIRIE DU 1^{er} **AU 15 AOÛT** (en cas d'urgence seulement : 06 88 91 76 37).

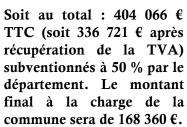
VOIRIE, TRAVAUX ET SÉCURITÉ

LA DERNIÈRE TRANCHE DU CONTRAT TRIENNAL ACHEVÉE La dernière partie de la rue de Chamoust a été achevée il y a quelques jours. Il s'agissait du tronçon allant du chemin Au-dessus des Montagnes jusqu'à l'épingle à cheveux de la rue de l'église : consolidation des bas-côtés, couche d'enrobé de plusieurs centimètres , dont la partie allant du cimetière à l'épingle à

- 171 472 € ont été payés sur l'exercice 2013 ;
- 110 329 € vont l'être sur l'exercice 2014 ;

cheveux offerte par l'entreprise WIAME.

- 122 264 € seront honorés sur l'exercice 2015.





LE MUR DE LA MAIRIE EN SOUFFRANCE!

Cela fera un an que le mur s'est effondré à la suite des fortes pluies de juillet 2013. Tout a été mis en œuvre pour réparer les dégâts et plusieurs devis ont été demandés allant de 18 000 € à 23 150 €. Un tel montant est exorbitant pour la commune d'autant que les entreprises consultées conseillent toutes de conforter la voirie par des semelles s'engageant sous la chaussée. En effet, la circulation est importante sur le CD 80, notamment par des poids lourds. Il fallait donc approcher le département et solliciter son aide puisque cette voirie est départementale. Nombreux

courriers et nombreuses relances sont en cours pour obtenir gain de cause.

LA MAIRIE FAIT APPEL À UNE ENTREPRISE POUR REMPLACER UN CANTONNIER

L'un des deux agents techniques est en accident de travail depuis le 23 mai. La période est difficile avec la tonte qui occupe toutes leurs journées. Après des recherches infructueuses de remplacement au meilleur coût, la mairie a fait appel à l'entreprise saintaldaise LC PAYSAGE qui travaille dans la commune depuis le 30 juin à raison de 280 € TTC par jour et pour une semaine.

N° 86 - JUILLET 2014

LE DERNIER VITRAIL EST RESTAURÉ

C'est enfin fini! Grâce aux dons des particuliers et de l'aide de la Fondation du patrimoine. Tous les vitraux de l'église ont été restaurés, refaits pour certains et protégés par des plaques en macrolon Le dernier a été entièrement repris et protégé (photo).

Coût du vitrail : 2 111, 32 € et de la protection :

N'oubliez pas de faire vos dons à la Fondation. Renseignements en mairie.





PIZZA HERVÉ S'INSTALLE À SAINTE-AULDE

Un lundi sur deux, le soir, le camion de Pizza Hervé s'installe devant l'église. Avec ses pizzas artisanales confectionnées à base de produits frais, voici un 2^e commerce qui arrive dans le village.



PAT' BLANCHE, toilettage des animaux ouvre ses portes

Un service de toilettage pour chien vient d'ouvrir et propose ses services au 5 chemin au-dessus des montagnes. Vous y trouverez également des accessoires et des produits pour les rongeurs et les oiseaux.

Renseignements et rendez-vous : 06 87 68 98 44.

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS FAIRE RECENSER

Tout Français, filles comme garçons, doit se faire recenser auprès de sa

mairie de domicile. Elle doit être effectuée entre le jour des 16 ans et les trois derniers mois qui suivent l'anniversaire. Cette formalité obligatoire permet aussi de pouvoir se présenter aux concours et examens publics. La mairie délivre ensuite une attestation de recensement. Dans les six mois qui suivent, le ministère de la Défense convoque le jeune pour effectuer sa journée « défense et citoyenneté ».



En outre, le recensement permet l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Qu'en est-il des rythmes scolaires à Sainte-Aulde ?

Depuis l'adoption de la loi dont l'application avait été différée à la rentrée prochaine pour les communes qui le souhaitaient, la municipalité a travaillé en coopération étroite avec les représentants des parents d'élèves et les enseignantes.

La presse s'en est fait largement l'écho. Les « petites » communes n'ont pas les moyens financiers (coût des animateurs), humains (comment trouver des intervenants pour 45 minutes par jour ?) et matériels (absence de locaux adaptés) pour prendre en charge des animations sportives, culturelles, etc. Et pourtant, l'amélioration des rythmes scolaires pour les enfants est une nécessité.

Il aurait fallu que l'intercommunalité par exemple ou l'Éducation nationale recense les moyens existants sur le territoire et les besoins des communes. Ceux-ci sont en effet différents si les communes sont en RPI par exemple, ou bénéficient déjà d'associations (comme Familles rurales). Ce n'est malheureusement pas le cas de Sainte-Aulde.

Aussi, la seule solution dont dispose notre commune est d'étendre le service de garderie aux tranches horaires qui ne doivent plus être scolarisées. Le choix fait a été de modifier le moins possible l'organisation journalière des parents qui était la leur cette année.

Ainsi, les nouveaux horaires seront les suivants :

9h30 à 12h et 13h30 à 15h45. (8h30 à 8h50 et 15h15 à 16h15 garderie gratuite).

De plus, pour venir en aide aux parents par rapport au coût accru de la garderie, la municipalité a décidé de la rendre gratuite.

Les choses se seront sans doute améliorées pour la rentrée 2015-16 et peut-être même avant. En effet, la communauté de communes a engagé depuis les élections, un travail collectif au service du Pays fertois, afin de ne pas laisser les communes seules et désemparées face à cette difficile organisation.

N° 86 - JUILLET 2014

L'ÉCOLE FINIT BIEN L'ANNÉE!



<u>Coût</u>: 1 167,40 € pris en charge par la mairie (565 € de bus) et Class'Noisette (602,40 € pour l'aquarium).

Kermesse le 21 juin

Comme chaque année, les enfants et les parents se sont retrouvés pour le spectacle préparé pour l'occasion, le grand jeu de l'oie et la vente des produits faits « maison ». Succès au rendez-vous avec le soleil!

Visite chez Armor cuisine

Répondant à une invitation d'Armor

Cuisines, une délégation saintaldaise composée de représentants de parents d'élèves (Mmes Bahin, Delage et Deschamp), du personnel communal en charge de la cantine (Karine Catanzaro et Sandrine Beauvois) et d'Evelyne Pascard, adjointe au maire, s'est rendue à Bobigny le 14 mai dernier pour visiter les cuisines où sont préparés les repas servis depuis une dizaine d'année à l'école des Noisetiers.



Accueillis par le directeur M. Albat accompagné de sa responsable qualité, les participants ont pu visiter tous les locaux de l'entreprise fondée en 1975, refaits à neuf en 2013, après un incendie qui avait entièrement dévasté l'outil de production.

De la réception des matières premières à l'expédition des repas conditionnés, ils ont pu suivre toute la chaîne de production en liaison froide, conduite dans le strict respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire optimale qui confèrent d'ailleurs aux cuisines une ambiance médicale, avec des tenues qui font penser au personnel hospitalier. Fort heureusement, les bonnes odeurs qui fusent dès les premiers pas franchis chassent bien vite cette impression peu engageante. Près de dix mille repas sont préparés chaque jour, ce qui positionne Armor cuisines parmi les entreprises familiales, à taille humaine, sachant que les plus gros

fabricants peuvent atteindre 120 000 repas par jour. Loin de la cuisine industrielle, on recherche ici au contraire la cuisine traditionnelle, le fait-maison, pour des menus équilibrés aux saveurs variées constamment renouvelées, propres à développer le goût des jeunes convives.

Avant de quitter Bobigny, un échange nourri autour d'un bon couscous offert par la maison a terminé agréablement la visite. La confiance accordée à Armor cuisine nous a paru bien méritée!

Journée bien remplie à Paris avec, à l'aller, la découverte en car, commentés par un exposé réalisé par les CE2-CM1 de Notre-Dame de Paris, du Louvre et des bateauxmouches. Arrivés à l'aquarium, un atelier « petites histoires de poissons » pour les maternelles et « les poissons ont un métier » pour les CP au CM1. Un grand moment : donner à manger aux carpes coï avant le pique-nique dans les jardins du Trocadéro. Séance photo devant la Tour Eiffel expliquée par les grands. De retour à l'aquarium et après impressionnante, il fallait trouver des indices pour une chasse au trésor, avant d'assister au repas des requins. Enfin, une animation musicale et humoristique sur les pirates clôturait la visite. Le retour en car permit de découvrir la Concorde, l'Arc de Triomphe, les Champs Elysées, la Place de l'Etoile, toujours expliqué par les grands.

DU NOUVEAU SUR LE PLAN **INTERCOMMUNAL**

dossi



Le 23 avril dernier, les 37 nouveaux conseillers communautaires de la communauté de communes du Pays fertois ont élu leur président. Avec 78 % des suffrages exprimés,



Gérard GEIST a été élu pour les 6 ans qui viennent. Le Bureau a été entièrement renouvelé et comprend maintenant les maires des trois communes les plus importantes du canton et trois maires des autres communes :

- M. Ugo PEZZETTA, maire de la Ferté-sous-Jouarre est vice-président en charge du Développement économique, de l'emploi et de l'aménagement du territoire;
- M. Fabien VALLEE, maire de Jouarre est vice-président en charge du Tourisme, des nouvelles technologies, du numérique et de la communication;
- M. Pierre BEGNY, maire de Saâcy-sur-Marne est vice-président en charge des Transports, de la sécurité, de la culture et de l'administration générale ;
- M. Philippe FOURMY, maire de

LE SYNDICAT MARNE-OURCQ **ENTIÈREMENT RENOUVELÉ**

Il s'agit du regroupement des deux communautés de communes de l'Ourcq et du Pays fertois associées pour trois grands chantiers importants : la création de la zone d'activité économique des Effaneaux, la réalisation du Schéma de Cohérence territoriale (SCOT) qui fixe les grands axes de développement et d'urbanisme d'ici à 2030 pour les 41 communes de notre double territoire et enfin la gestion de l'aire des gens du voyage.

Le nouveau président qui succède à Pierre RIGAULT est Arnaud ROUSSEAU, nouveau maire de Trocy-en-Multien et les deux viceprésidents sont les deux présidents des deux communautés de communes : Gérard GEIST et Pierre EELBODE.

- M. Thierry FLEISCHMAN, maire de Citry-sur-Marne est vice-président en charge des Affaires sociales, du

- sport, et des affaires scolaires;
- M. Emmanuel VIVET, maire de Nanteuil-sur-Marne est vice-président en charge des finances et de l'administration générale.

Signy-Signets est vice-président en charge de l'Assainissement, de l'eau potable ;

NE NOUS TROMPONS PAS D'ENJEU : LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES **DEVIENNENT LA COLLECTIVITÉ MAJEURE POUR NOS COMMUNES**

Le Gouvernement actuel, tout comme le précédent (c'est dire si le sujet se situe au-delà des questions de droite ou de gauche), poursuit la réforme territoriale. Qui n'a pas entendu parler du projet de suppression du département et de la réduction de 22 à 14 du nombre des régions?

Réduire le nombre de collectivités pour réduire les dépenses, éviter les doublons, améliorer l'efficacité, se rapprocher de ce qu'ont déjà réalisé bon nombre de nos voisins européens, voici quelques unes des raisons de ces importantes réformes qui changent le paysage français. C'est un secret pour personne aujourd'hui, nos petites communes rurales sont progressivement dépossédées de leurs compétences qu'elles ne peuvent plus guère exercer tant leurs moyens financiers se réduisent et tant la complexité des dossiers (administratif et juridique) nécessite des compétences accrues.

Les intercommunalités occupent progressivement cet espace et leur rôle s'amplifie. Les mesures que l'Etat a engagées et se prépare à annoncer nécessitent une adaptation urgente à ces réformes de nos communes.

N° 86 - JUILLET 2014

à savoir

ENTRÉES GRATUITES À LA PISCINE CET ÉTÉ

Comme chaque année, le CCAS offre aux enfants saintaldais de 2 à 16 ans, deux entrées gratuites à la piscine intercommunale durant les mois de juillet et d'août. *Inscription en mairie.*



DÎPLOMES D'HONNEUR REMIS AUX JEUNES DIPLÔMÉS

Comme chaque année, la cérémonie du 14 juillet est l'occasion de remettre un diplôme d'honneur aux jeunes gens qui ont obtenu un diplôme durant l'année



qui précède ; assorti d'un bon d'achat de 50 €. Leur présence y est donc indispensable.

Ne pas oublier d'apporter en mairie une copie de votre diplôme et de vous inscrire.

VENTE DE BOIS À 30 € LE STÈRE

Les cantonniers coupent régulièrement du bois dans la commune et l'entreposent ensuite devant le hangar communal. Il est à vendre au prix de 30 € le stère emporté sur place (et non livré). Pour tout renseignement ou achat :

s'adresser en mairie.



SURVEILLANCE DES MAISONS DURANT L'ÉTÉ

A ne pas oublier : la gendarmerie organise un service gratuit de surveillance renforcée des maisons particulières durant l'été pour les personnes qui partent en congés.

Il suffit de se signaler en gendarmerie. Tél. : 01 60 22 01 19

ATTENTION! Soyez

vigilants, la mairie n'adresse JAMAIS aucun démarcheur auprès des Saintaldais.

Le carnet de Sainte-Aulde

Mariages



Amélie et Victor BARTOLOMEU ont renouvelé leurs voeux le 17 mai 2014



Francine et José LAMOUREUX ont renouvelé leurs vœux le 14 juin 2014



Aurélie GRANIER et Aurélien GUILLET se sont mariés le 21 juin 2014

Décès

Jean SELVE est décédé le 21 mai 2014.

Les rendez-vous à venir

Lundi 14 juillet à 16 h Cérémonie du 14 juillet

avec l'harmonie de Bézu-le-Guéry, la structure gonflable pour les enfants, le casse-croûte campagnard offert aux Saintaldais et la remise des diplômes d'honneur de la commune assortis d'un bon d'achat de 50 € aux jeunes diplômés.

Dimanche 7 septembre à 16 h Fête de la saint Fiacre



Dimanche 21 septembre Journée du patrimoine



Malgré les intempéries, la fête communale n'a pas démérité!

De la pluie et du froid! Le beau temps avait abandonné Sainte-Aulde pour cette année 2014. Seule la retraite aux flambeaux a dû être annulée, tandis que le feu d'artifice réjouissait ses fans par son ampleur et qu'entre deux averses, le dimanche, la fête foraine et la brocante se sont défendues avec courage. Les 3 526 € de recettes de la buvette ont étonné les organisateurs et rendez-vous est pris pour une fête 2015 sous le soleil avec quelques surprises. Un immense merci aux plus de 50 bénévoles sans lesquels cet événement ne serait pas possible.

Gastronomie et culture pour les Amis de Sainte-Aulde

Dimanche 22 juin dernier, l'association organisait sa sortie annuelle. Pas très loin mais très réussie! D'abord un excellent déjeuner au restaurant le Marysien à Mary-sur-Marne, sur les bords de la rivière. Ensuite, avec la visite du musée de la Grande Guerre à Meaux. Les 25 personnes qui s'étaient déplacées en car, loué pour l'occasion, ont été impressionnées par la qualité de la collection, riche et très variée et par les reconstitutions de l'enfer que vécurent les « poilus » durant la Première Guerre mondiale. A recommander autour de nous.



Ne pas oublier : le site Internet de la commune : www.sainte-aulde.fr

Mis à jour régulièrement, il vous informe non seulement de l'actualité, mais aussi des formalités administratives à suivre, des services rendus à la population, etc.